

**Tendances démographiques et du marché du travail au Nouveau-Brunswick
avec un regard sur les taux migratoires interprovinciaux et infraprovinciaux**

Rapport présenté dans le cadre du colloque ASRDLF 2008
Rimouski
25, 26 et 27 août, 2008

par
Samuel LeBreton
Économiste principal
Service Canada
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Tables des matières

Source des données, estimations, concepts et méthodologie.....	3
<i>Source des données</i>	3
<i>Catégories d'estimations</i>	3
<i>Niveaux des estimations</i>	3
<i>Concepts de migration interprovinciale et intraprovinciale</i>	3
<i>Méthodologie</i>	4
Introduction et mise en contexte	5
1. Situation du marché du travail	6
1.1 Portrait global.....	6
1.2 Travailleurs âgés	7
1.3 Emploi à temps partiel	8
1.4 Emploi permanent et temporaire.....	9
1.5 Heures travaillées.....	9
1.6 Régions	9
2. Mouvements migratoires	11
2.1 Évolution de la migration intraprovinciale	12
2.2 Évolution de la migration interprovinciale	12
2.3 Portrait de la situation selon le comté et l'âge	13
2.3.1 <i>Comtés urbains</i>	13
2.3.1 <i>Comtés ruraux</i>	15
3. Répercussions et conséquences pour le marché du travail.....	18
Conclusion	20
Bibliographie	21

Source des données, estimations, concepts et méthodologie

Cette section permet de comprendre la provenance des données sur la migration utilisées dans ce rapport ainsi que la portée des estimations.

Source des données

Premièrement, la *migration interprovinciale* est établie par la Division de la démographie à Statistique Canada à partir des fichiers T1 sur les familles (T1FF) et des données du programme des prestations fiscales canadiennes pour enfants (PFCE) produits par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et les données du Recensement du Canada de 2001. Le fichier T1FF est dérivé du fichier T1 de l'ARC par la Division des données régionales et administratives de Statistique Canada.

Deuxièmement, la *migration infraprovinciale* est établie par la Division de la démographie à Statistique Canada à partir des T1FF produits par l'ARC et les données du Recensement du Canada de 2001.

Catégories d'estimations

Les estimations de la population peuvent être intercensitaires ou postcensitaires. Les estimations intercensitaires sont produites à l'aide des comptes de deux recensements consécutifs rajustés pour le sous-dénombrement net (SDN) et des estimations postcensitaires. La production d'estimations intercensitaires consiste à mettre à jour les estimations postcensitaires à l'aide des comptes d'un nouveau recensement rajustées pour le SDN.

Les estimations postcensitaires sont produites à partir du plus récent recensement rajusté pour le SDN et des composantes de l'accroissement démographique. Du point de vue de l'actualité des données, les estimations postcensitaires sont plus récentes que celles du dernier recensement rajusté pour le SDN, mais elles présentent une plus grande variabilité à mesure que l'on s'éloigne de la date de ce recensement.

Niveaux des estimations

La différence entre les estimations de population postcensitaires provisoires et définitives réside dans l'actualité des composantes.

Les estimations de la population sont intercensitaires définitives jusqu'en juin 2001, postcensitaires définitives de juillet 2001 à juillet 2003, postcensitaires mises à jour d'octobre 2003 à avril 2006 et postcensitaires provisoires à partir de juillet 2006.

Concepts de migration interprovinciale et infraprovinciale

La *migration interprovinciale* correspond à l'ensemble des déplacements d'une province ou d'un territoire vers un autre qui entraînent un changement du lieu habituel de

résidence. Ces mouvements doivent donc être estimés à l'aide de données tirées des fichiers de la PFCE de l'ARC et du fichier T1FF.

Les estimations définitives de la migration interprovinciale sont obtenues en comparant les adresses figurant sur les déclarations de revenus des particuliers de deux années consécutives.

Comme pour la migration interprovinciale, les composantes de la *migration infraprovinciale* par grand groupe d'âge et sexe sont extraites du fichier T1FF.

Méthodologie

Le calcul des soldes migratoires a été effectué en établissant la différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants dans chacune des régions étudiées. Ces calculs ont été faits autant au niveau infraprovincial que interprovincial.

Les taux de migration ont été calculés en prenant les soldes migratoires nets et en les divisant par leur population. Ces taux ont été exprimés par mille personnes, et non en pourcentage.

Introduction et mise en contexte

Le marché du travail connaît des variations associées très souvent aux humeurs de l'économie. En période de ralentissement économique, voir même de récession, le marché du travail en souffre évidemment. Inversement, les statistiques du marché du travail sont habituellement plus positives lors de période de croissance économique.

Toutefois, le marché du travail peut suivre des tendances plus lourdes de conséquence. En effet, des changements structurels profonds influent indubitablement sur le marché du travail. Ainsi, les transformations sur le plan démographique auront très souvent des répercussions plus longues sur le marché que celles des conjonctures économiques beaucoup plus ponctuelles. Par exemple, les périodes de récession ont eu, en général, des effets pervers sur le marché du travail sur une période de un an ou deux au Nouveau-Brunswick.

Il est de plus en plus évident que les effets du vieillissement de la population, de concert avec les faibles taux de natalité, se feront sentir sur une période assez longue. Si ces effets devraient toucher l'ensemble des régions, certains autres facteurs auront pour conséquence de toucher certaines régions plus que d'autres. C'est ce qui se produit avec les flux migratoires.

D'autres facteurs peuvent aussi avoir des incidences sur le marché du travail. Il ne faudrait pas oublier les changements de valeurs dans la société. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail peut être associée aux désirs de ces dernières d'intégrer ce marché. Aussi, le niveau de scolarité à la hausse des femmes a facilité leur insertion dans le marché du travail, puisque les exigences ont été à la hausse depuis un certain temps déjà.

Voilà donc certains des facteurs structurels qui ont eu et auront des incidences sur le marché du travail au cours des années à venir.

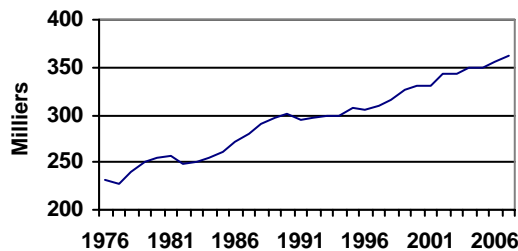
1. Situation du marché du travail ¹

1.1 Portrait global

Depuis 1976, le marché du travail du Nouveau-Brunswick a connu maintes variations à la suite de toute une série d'événements. Ainsi, des récessions assez sévères ont été enregistrées au début des années 1980 et au début des années 1990. Des périodes de restructurations ont suivi la récession du début des années 1990, entraînant dans leurs sillages, des croissances assez mitigées du côté de l'emploi.

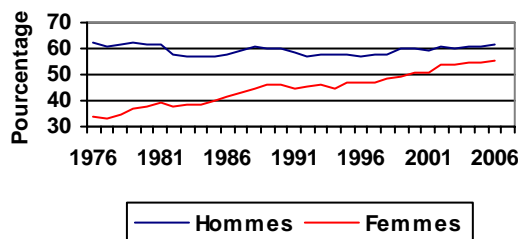
Le niveau de l'emploi a été à la hausse globalement au cours des 30 dernières années. Les récessions ont causé des pertes d'emploi ponctuelles. Les restructurations de la première moitié des années 1990 ont fait en sorte que le niveau de l'emploi a eu tendance à faire du surplace pendant cette période, avant de prendre son élan. Depuis le milieu des années 1990, le nombre de personnes occupées dans la province a connu de fortes augmentations et a atteint des sommets sans précédent récemment.

Emploi au Nouveau-Brunswick



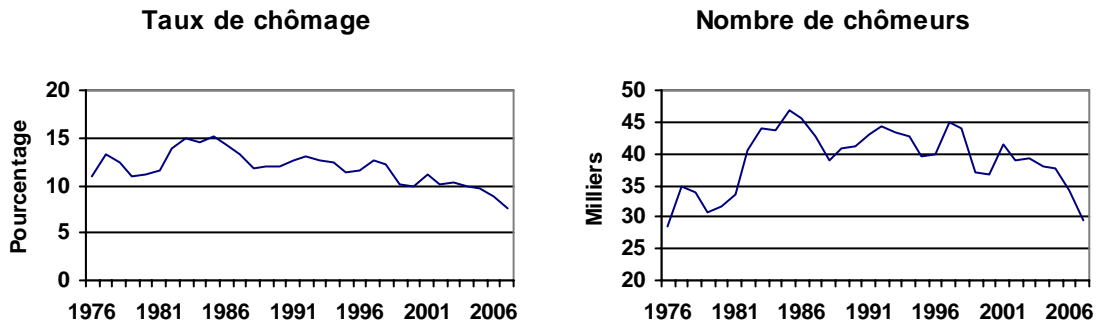
La proportion de personnes occupant un emploi a atteint des niveaux records au Nouveau-Brunswick au cours des dernières années. La principale raison a été la croissance fulgurante de l'emploi du côté des femmes. À l'exception d'une pause prolongée durant la première moitié des années 1990, le taux d'emploi des femmes a augmenté presque sans arrêt. Cette hausse a été de 22 points de pourcentage. Pendant ce temps, le taux d'emploi des hommes est demeuré sensiblement le même.

Taux d'emploi selon le sexe au Nouveau-Brunswick



¹ Les données dans cette section, incluant les graphiques, ont comme source l'Enquête sur la population active de Statistique Canada

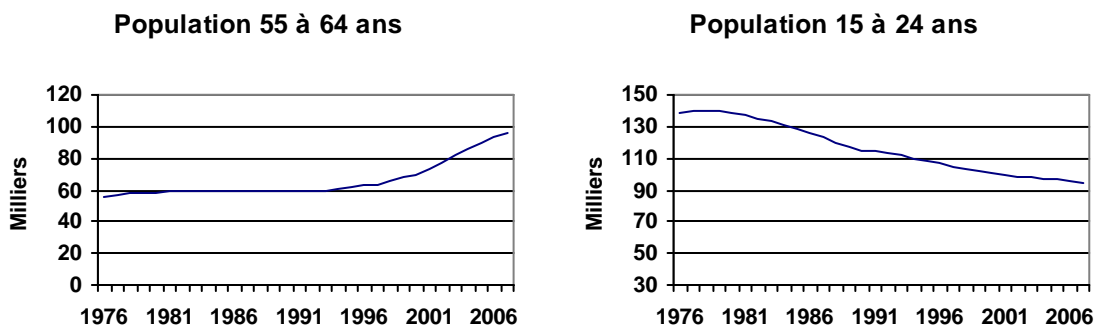
Le taux de chômage a aussi bénéficié de la croissance de l'emploi, enregistrant des plateaux inégaux. Le nombre de chômeurs dans la province est à son plus faible niveau depuis 1976.



Cette situation a de quoi se réjouir. Toutefois, il ne faudrait pas oublier de noter l'envers de la médaille. Si le nombre de chômeurs a fortement diminué, cela a des ramifications sur le nombre de personnes disponibles pour les emplois non comblés. Un chômeur est une personne sans travail, mais activement à la recherche d'un emploi. Le déclin du nombre de chercheurs d'emploi veut également dire que les employeurs ont de plus en plus de difficultés à trouver des travailleurs. Non seulement le nombre de chômeurs a-t-il diminué, mais il est possible que ces chômeurs ne possèdent pas les compétences requises pour les emplois disponibles et combler les postes laissés vacants par les employeurs. D'ailleurs, les données sur les prestataires d'assurance-emploi fournies par le ministère fédéral de Ressources humaines et développement social Canada montrent qu'une forte proportion de ces prestataires avait des niveaux de compétences moins élevés.

1.2 Travailleurs âgés

La population de travailleurs âgés de 55 à 64 ans a pris de l'ampleur au cours des trente dernières années. Pendant ce temps, la population de jeunes âgés de 15 à 24 ans a fléchi considérablement.



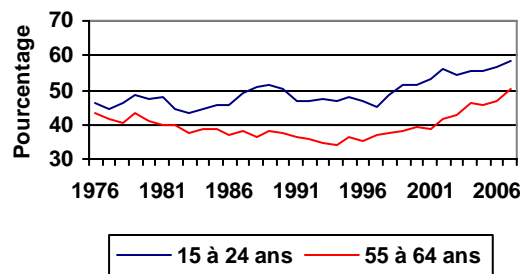
Conséquemment, le nombre de personnes appelées à prendre la relève des travailleurs à l'aube de la retraite se fait de plus en plus rare.

Les effets se font sentir sur le marché du travail depuis un peu plus d'une décennie. Les pénuries de travailleurs ont été notées en plus grand nombre. De nombreux secteurs

d'activité sont touchés. Les domaines de la santé, des corps de métiers et bien d'autres ont été identifiés comme étant en pénurie.

Les effets ont été remarqués dans les taux d'emploi des travailleurs de divers groupes d'âge. Après avoir été en déclin entre 1976 et 1995, le taux d'emploi des travailleurs âgés entre 55 et 64 ans ont été en hausse constante depuis lors. Les changements démographiques semblent donc avoir eu un grand rôle à jouer dans ce phénomène. En ce qui concerne les jeunes travailleurs, le taux d'emploi a été beaucoup plus assujéti aux fluctuations économiques. Néanmoins, ce taux semble sur une pente ascendante, également depuis quelques années.

Taux d'emploi

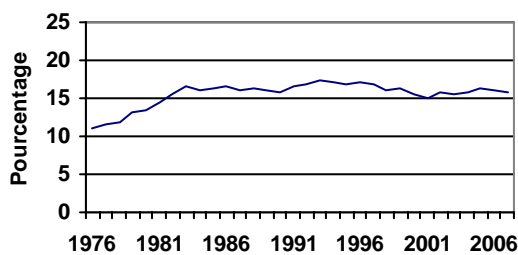


1.3 Emploi à temps partiel

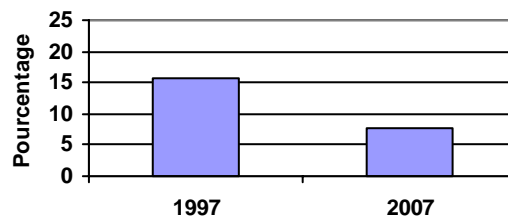
Il est admis que le nombre d'emplois a augmenté fortement au cours des trente dernières années.

Après avoir assisté à une hausse de la proportion de l'emploi à temps partiel entre le milieu des années 1970 et le début des années 1980, cette proportion est demeurée assez stable par la suite.

Part de l'emploi à temps partiel



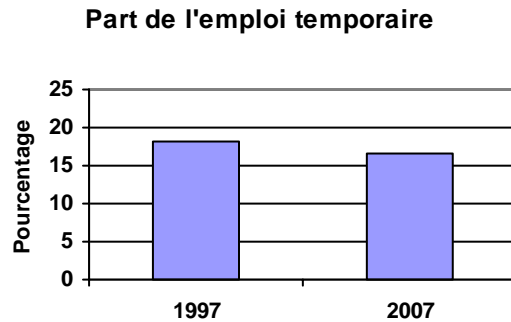
Part de l'emploi partiel involontaire



Ce qui frappe l'imaginaire cependant est le fait que la proportion de travailleurs à temps partiel volontaire a augmenté au cours des dix dernières années. Plus de neuf personnes sur dix travaillaient volontairement à temps partiel. Cela revient à dire que peu de personnes occupaient un emploi à temps partiel involontairement. Une personne qui travaille à temps partiel involontairement en est une qui cherche du travail à temps plein, mais qui n'a pas été en mesure d'en trouver. La proportion de travailleurs à temps partiel involontaire a d'ailleurs diminué de moitié lors des dix dernières années.

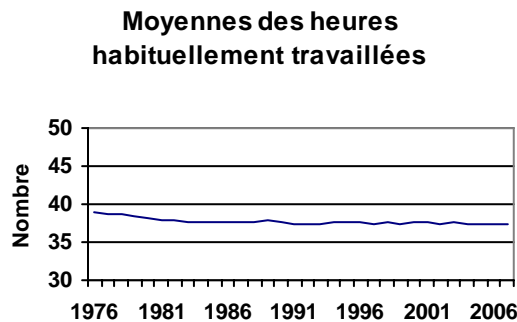
1.4 Emploi permanent et temporaire

Un autre aspect important à examiner est le type d'emploi occupé par la population. Ainsi, la très grande majorité des emplois sont des emplois permanents² (plus de 80 %). Au cours des dix dernières années, la proportion de personnes occupant un emploi permanent était en croissance, et non le contraire. Autrement dit, la part des emplois temporaires³ a légèrement diminué.



1.5 Heures travaillées

Un changement anticipé dans les années 1970 dans les habitudes de travail était la réduction des heures travaillées. Les statistiques montrent que le nombre d'heures habituellement travaillées a très peu changé au cours des trente dernières années. Il est vrai qu'entre 1976 et 2007, le nombre d'heures travaillées a diminué d'une heure et demie. Par contre, il importe de souligner que le recul s'est produit principalement à la fin des années 1970, soit un fléchissement d'une heure.



1.6 Régions

Les régions peuvent être analysées de plusieurs façons différentes, selon le découpage que l'on veut faire.

Un examen des données pour les régions urbaines, c'est-à-dire les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, et les régions

² Les emplois permanents sont ceux qui n'ont pas de date prévue de cessation d'emploi.

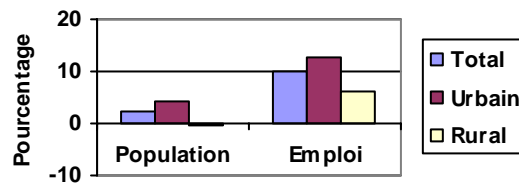
³ Les emplois temporaires ont une date de cessation d'emploi prévue et comprennent les emplois à contrat ou à terme, les emplois saisonniers et les emplois occasionnels.

rurales, c'est-à-dire les autres régions non incluses dans les premières mentionnées, a été possible seulement entre 2001 et 2007 à cause de changements dans les définitions.

La première constatation est que les populations de ces régions vont dans des directions opposées. En effet, pendant que les régions urbaines enregistraient un gain de population de 4,3 %, les régions rurales connaissaient une perte de 0,2 %.

Côté marché du travail, les résultats ont été très positifs pour les deux types de régions.

**Croissance de la population
et de l'emploi
2001 - 2007**

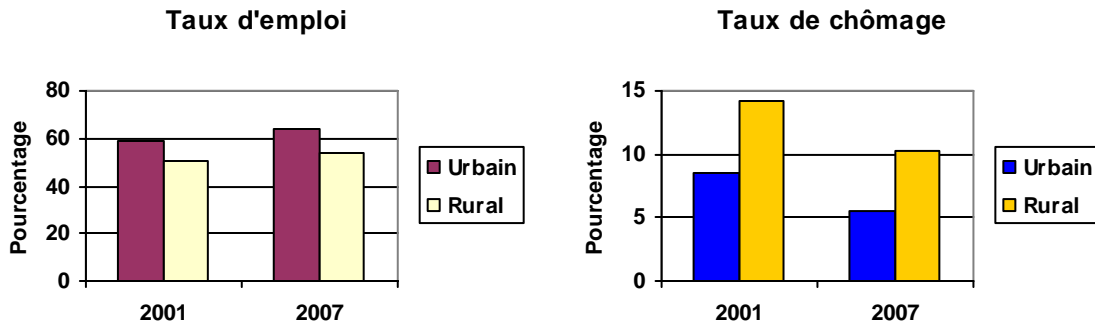


La croissance de l'emploi a été plus forte dans les régions urbaines (12,8 %) que dans les régions rurales (6,2 %). Cela n'est pas une surprise en soit, puisque la population avait augmenté dans les régions urbaines. Néanmoins, la croissance de l'emploi a surclassé celle de la population, ce qui signifie que le marché de l'emploi a été en mesure d'absorber la croissance de la population et plus encore. Pendant ce temps, malgré une légère baisse de la population dans les régions rurales, l'emploi a été en hausse.

Conséquemment, les taux d'emploi ont fortement augmenté dans les deux types de régions, mais plus encore dans les régions urbaines.

Dans l'ensemble de ces régions, le chômage a chuté fortement. Le nombre de chômeurs était en repli de 31 % dans les régions urbaines et de 27 % dans les régions rurales. Par conséquent, les taux de chômage ont subi d'importantes baisses.

N'empêche que des disparités existent entre les régions rurales et urbaines au Nouveau-Brunswick. Cela est d'autant plus évident lorsque les divers taux sont examinés. Ainsi, le taux de chômage des régions urbaines (5,5 %) en 2007 était presque la moitié de celui des régions rurales (10,3 %). Le taux d'emploi était aussi beaucoup plus élevé dans les régions urbaines que dans les régions rurales.



Les données du recensement de 2006 abondent dans le même sens. Un clivage important existait entre les régions à forte prépondérance urbaine, comparativement à celles plus rurales.

2. Mouvements migratoires ⁴

Depuis bien des années, il est question des mouvements migratoires entre les régions un peu partout au pays, et le Nouveau-Brunswick n’y échappe pas.

L’analyse des statistiques pour la province est possible pour la période s’étalant de 1986-1987 à 2005-2006. La province est divisée en quinze comtés (ou subdivisions de recensement). La majorité de ces comtés sont plus ruraux de nature. Les données ne permettent cependant pas de connaître la destination des migrants.

Six comtés sont plutôt urbains dans la province : Albert, Kings, Saint John, Sunbury, Westmorland et York.

Les comtés de Albert et Westmorland sont grandement influencés par la région urbaine de Moncton, un pôle majeur de développement et d’attraction dans la province. Une portion importante des comtés de York et Sunbury est partie intégrante de la région urbaine de Fredericton, la capitale de la province, qui se veut aussi un centre important de développement. Enfin, les comtés de Saint John et Kings sont fortement influencés par la région urbaine de Saint John, une région plus industrielle et centre de développement du secteur énergétique dans la province.

Tous les autres comtés sont principalement ruraux, malgré la présence de centres urbains relativement petits.

Il faut par ailleurs noter que tous les tableaux présentés dans cette section donnent les taux nets du solde migratoire (total, infraprovincial et interprovincial) exprimés pour mille personnes.

⁴ Les données utilisées dans cette section, incluant les tableaux, ont comme source le Compendium des estimations démographiques 2006 de Statistique Canada

2.1 Évolution de la migration infraprovinciale

La migration infraprovinciale représente le nombre de personnes qui migrent d'un comté à l'autre à l'intérieur de la province.

L'analyse de la migration infraprovinciale (voir tableau 1) montre qu'une majorité de comtés présentait des taux nets négatifs du solde migratoire en 2005-2006. En fait, neuf comtés ont enregistré des taux négatifs, presque tous dans des comtés ruraux. Les deux exceptions étaient les comtés de Saint John et Sunbury. Quatre des six comtés qui ont affichés des taux positifs étaient urbains. Deux comtés ruraux, Carleton et Victoria, avaient des taux positifs. Les taux les plus élevés se trouvaient dans les comtés compris dans la région de Moncton.

Comté	1986-1987	2005-2006	Variation
Albert	3,4	4,4	1,0
Carleton	-1,8	0,9	2,6
Charlotte	1,1	-1,4	-2,5
Gloucester	-3,0	-3,8	-0,8
Kent	-4,6	-6,4	-1,8
Kings	7,8	4,6	-3,2
Madawaska	-0,2	-3,8	-3,6
Northumberland	0,1	-4,1	-4,2
Queens	2,3	-2,8	-5,1
Restigouche	-4,7	-5,3	-0,6
Saint John	-11,0	-5,4	5,6
Sunbury	-16,1	-0,7	15,4
Victoria	-1,7	2,7	4,4
Westmorland	6,5	6,3	-0,2
York	8,1	1,9	-6,2

La situation a évolué depuis le milieu des années 1980. Un regard sur les données de 1986-1987 a montré que c'était sensiblement les mêmes comtés qui affichaient des taux positifs à cette époque qu'en 2005-2006. Toutefois, trois comtés ruraux, Queens, Charlotte et Northumberland, montraient des taux positifs en 1986-1987. Les comtés urbains enregistraient aussi des taux positifs à cette époque.

Par ailleurs, des variations ont été notées pour les différents comtés. Plus de deux tiers des comtés ont connu des détériorations de leur taux entre les périodes 1986-1987 et 2005-2006.

2.2 Évolution de la migration interprovinciale

La migration interprovinciale représente le nombre de personnes qui migrent d'un comté vers une autre province ou encore qui proviennent d'une autre province.

En 2005-2006, le taux net du solde de migration interprovinciale était négatif dans toutes les régions, à l'exception de deux comtés ruraux, soit Queens et Kent (voir tableau 2).

Au début de la période étudiée, la situation était à peu près semblable. Ainsi, deux comtés ruraux, Kent encore une fois et Northumberland cette fois-ci, montraient des taux positifs. Un seul autre comté, Kings, avait un taux positif.

Par ailleurs, la situation s'est détériorée pour 10 des 15 comtés entre ces deux périodes.

Tableau 2			
Taux net du solde migratoire interprovincial selon le comté			
Comté	1986-1987	2005-2006	Variation
Albert	-9,3	-3,7	5,6
Carleton	-2,3	-8,3	-6,0
Charlotte	-0,6	-2,1	-1,5
Gloucester	-6,6	-6,3	0,3
Kent	1,9	0,3	-1,6
Kings	1,1	-4,0	-5,1
Madawaska	-3,5	-8,7	-5,2
Northumberland	3,0	-5,4	-8,4
Queens	-0,4	0,7	1,1
Restigouche	-7,5	-7,5	0,0
Saint John	-6,5	-6,4	0,1
Sunbury	-11,0	-14,1	-3,0
Victoria	-2,7	-5,0	-2,3
Westmorland	-0,2	-2,8	-2,6
York	-1,0	-4,8	-3,8

2.3 Portrait de la situation selon le comté et l'âge

Afin de simplifier et faciliter la lecture de cet aspect assez complexe, les comtés urbains et ruraux seront analysés en groupe séparément. L'année du début de la période (1986-1987) est comparée à l'année finale (2005-2006).

2.3.1 Comtés urbains

Grosso modo, plusieurs des comtés urbains ont affiché une certaine amélioration de leur taux total net (voir tableaux 3.1 et 3.2). Dans le cas des comtés de Kings et de Westmorland, les taux sont demeurés positifs, malgré les reculs enregistrés. Le taux du comté d'Albert est passé du négatif au positif. Les forts taux négatifs de Sunbury et Saint John ont enregistré d'importantes améliorations, tout en restant négatifs. Seul le comté de York est passé d'un taux positif à un taux négatif.

Dans la majorité des cas, les taux les plus élevés, qu'ils soient positifs ou négatifs, étaient enregistrés chez les personnes âgées entre 15 et 24 ans ou encore entre 25 et 34 ans.

Tableau 3.1								
Taux net du solde migratoire total des comtés urbains par groupe d'âge								
1986-1987								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Albert	-6,0	-6,6	-16,4	-1,5	-18,3	-5,2	6,9	19,5
Kings	8,9	12,0	-7,4	31,9	7,5	-7,7	14,6	-0,4
Saint John	-17,5	-22,9	-15,5	-33,0	-16,1	-11,0	-10,9	-2,8
Sunbury	-27,2	-35,7	-10,3	-28,4	-48,9	-29,5	-20,5	-2,3
Westmorland	6,3	8,2	0,5	6,1	6,7	9,1	3,9	10,6
York	7,1	11,5	9,4	1,8	8,7	4,5	10,4	1,3

Tableau 3.2								
Taux net du solde migratoire total des comtés urbains par groupe d'âge								
2005-2006								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Albert	0,7	7,7	-10,8	17,3	3,6	-11,1	-1,8	0,0
Kings	0,6	5,7	-34,2	23,9	8,5	-3,3	2,4	5,0
Saint John	-11,7	-15,5	-4,4	-28,0	-23,0	-4,7	-0,6	-3,7
Sunbury	-14,8	-22,6	2,1	-22,2	-24,4	-7,0	-15,7	-2,8
Westmorland	3,6	-0,1	10,9	1,8	3,0	3,5	1,2	5,3
York	-2,9	-1,2	-8,5	-7,6	-2,9	-1,0	-1,5	2,5

La migration infraprovinciale était positive dans deux tiers des comtés urbains (voir tableaux 4.1 et 4.2). De fortes améliorations ont été notées dans les comtés de Sunbury et Saint John, tout en restant négatifs. Dans les quatre autres comtés urbains, le taux a surtout diminué, mais est demeuré positif. Cela démontre l'attrait des régions urbaines auprès des régions rurales.

Les plus forts taux positifs étaient enregistrés chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans. De forts taux positifs ont aussi été remarqués chez les personnes âgées entre 25 et 34 ans dans les comtés de Kings et Albert.

Tableau 4.1								
Taux net du solde migratoire infraprovincial des comtés urbains par groupe d'âge								
1986-1987								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Albert	3,4	4,6	-0,2	15,7	-11,4	0,0	6,4	14,4
Kings	7,8	7,2	5,1	23,8	3,2	-5,5	11,5	2,2
Saint John	-11,0	-17,5	-0,3	-25,5	-10,9	-7,4	-9,9	-0,3
Sunbury	-16,1	-20,1	-14,9	-5,9	-31,0	-18,0	-18,5	-0,8
Westmorland	6,5	5,8	11,5	3,9	5,0	10,2	2,0	7,0
York	8,1	8,3	17,2	3,0	8,8	3,6	6,5	5,3

Tableau 4.2								
Taux net du solde migratoire infraprovincial des comtés urbains par groupe d'âge								
2005-2006								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Albert	4,4	6,9	6,8	21,4	6,0	-6,0	-1,3	-1,6
Kings	4,6	6,7	-11,8	28,1	9,1	-1,2	3,2	2,0
Saint John	-5,4	-12,4	11,1	-15,6	-15,6	-1,3	-0,5	-1,0
Sunbury	-0,7	2,1	5,5	9,4	-9,3	-0,3	-13,1	-5,5
Westmorland	6,3	2,0	25,5	3,5	5,1	5,1	0,0	4,3
York	1,9	0,0	12,2	-0,9	1,2	-0,1	-2,8	4,1

Par ailleurs, le portrait était très différent du côté de la migration interprovinciale (voir tableaux 5.1 et 5.2). Les taux étaient négatifs partout en 2005-2006. La principale cause était la migration importante chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans.

Tableau 5.1								
Taux net du solde migratoire interprovincial des comtés urbains par groupe d'âge								
1986-1987								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Albert	-9,3	-11,2	-16,2	-17,1	-6,8	-5,2	0,5	5,1
Kings	1,1	4,7	-12,5	8,1	4,3	-2,2	3,1	-2,6
Saint John	-6,5	-5,4	-15,3	-7,5	-5,2	-3,6	-1,0	-2,5
Sunbury	-11,0	-15,7	4,6	-22,5	-17,9	-11,5	-2,0	-1,5
Westmorland	-0,2	2,4	-11,0	2,3	1,8	-1,0	2,0	3,6
York	-1,0	3,2	-7,9	-1,2	-0,1	0,9	3,9	-4,0

Tableau 5.2								
Taux net du solde migratoire interprovincial des comtés urbains par groupe d'âge								
2005-2006								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Albert	-3,7	0,8	-17,6	-4,1	-2,5	-5,1	-0,5	1,6
Kings	-4,0	-0,9	-22,4	-4,2	-0,6	-2,1	-0,7	3,1
Saint John	-6,4	-3,1	-15,5	-12,4	-7,3	-3,4	-0,1	-2,6
Sunbury	-14,1	-24,7	-3,4	-31,6	-15,1	-6,8	-2,6	2,8
Westmorland	-2,8	-2,1	-14,6	-1,7	-2,1	-1,6	1,2	1,0
York	-4,8	-1,2	-20,7	-6,6	-4,2	-0,9	1,3	-1,5

2.3.1 Comtés ruraux

Le taux total net de migration était négatif dans tous les comtés en 2005-2006, alors que trois de ces comtés avaient enregistré des taux positifs en 1986-1987 (voir tableaux 6.1 et 6.2). Les plus forts taux négatifs étaient dans les comtés du nord de la province, en

particulier ceux de Restigouche, Madawaska, Gloucester et Northumberland en 2005-2006.

Les jeunes âgés entre 15 et 24 ans étaient la source de cette très forte migration négative des régions rurales. La plupart des autres groupes d'âge affichaient aussi des taux négatifs, mais habituellement beaucoup moins prononcés. Les personnes âgées entre 25 et 34 ans montraient des taux négatifs relativement élevés dans certains comtés. Ces personnes semblaient d'ailleurs plus enclines à montrer des taux négatifs en 2005-2006 comparativement au début de la période.

Tableau 6.1								
Taux net du solde migratoire total des comtés ruraux par groupe d'âge								
1986-1987								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Carleton	-4,0	-4,7	-22,1	1,2	3,6	1,4	-4,4	3,2
Charlotte	0,6	5,0	-17,1	9,3	2,4	2,1	4,9	-0,7
Gloucester	-9,6	-6,3	-28,3	-11,5	-6,6	0,5	2,1	0,0
Kent	-2,7	2,0	-14,4	-5,7	6,2	-2,1	13,2	-12,5
Madawaska	-3,8	2,0	-22,0	-4,9	-5,8	5,5	2,2	5,8
Northumberland	3,2	8,2	-6,3	11,0	10,9	1,4	-2,1	-8,6
Queens	1,9	2,0	-9,0	5,4	10,3	21,1	5,8	-13,5
Restigouche	-12,2	-5,0	-34,7	-10,5	-11,6	-10,0	-2,0	-3,3
Victoria	-4,4	-0,6	-12,5	-2,7	1,1	-5,4	0,5	-12,2

Tableau 6.2								
Taux net du solde migratoire total des comtés ruraux par groupe d'âge								
2005-2006								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Carleton	-7,5	-5,1	-25,7	-19,9	0,0	-5,1	0,3	1,8
Charlotte	-3,5	6,8	-22,3	-8,4	-5,1	2,6	5,5	-6,6
Gloucester	-10,1	-5,4	-47,9	-16,6	-4,5	-2,4	0,2	-3,8
Kent	-6,0	-2,3	-31,0	-20,9	4,2	-1,3	8,3	-7,7
Madawaska	-12,5	-19,1	-35,7	-13,9	-16,0	-4,5	-0,2	-1,2
Northumberland	-9,5	-7,7	-45,6	-17,6	-1,4	1,2	0,9	-2,7
Queens	-2,1	-3,0	-35,7	11,2	-24,5	7,6	18,8	0,4
Restigouche	-12,8	-7,9	-58,4	-30,2	-2,2	-4,2	0,0	-0,2
Victoria	-2,3	10,0	-30,4	9,9	-10,0	-0,3	0,0	3,2

En 2005-2006, les taux infraprovinciaux étaient négatifs et ont fléchi dans presque tous les comtés ruraux (voir tableaux 7.1 et 7.2). Deux comtés du nord-ouest de la province, Victoria et Carleton, ont montré des taux positifs.

Encore une fois, la principale cause des taux négatifs des comtés ruraux était la migration importante des jeunes âgés entre 15 et 24 ans. Dans quelques cas, les personnes âgées entre 25 et 34 ans ont aussi affiché de forts taux négatifs.

Tableau 7.1								
Taux net du solde migratoire infraprovincial des comtés ruraux par groupe d'âge 1986-1987								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Carleton	-1,8	-3,7	-9,7	0,5	3,6	1,8	-4,4	3,2
Charlotte	1,1	3,3	-2,2	6,5	0,6	2,5	1,9	-4,9
Gloucester	-3,0	-1,8	-8,2	-3,2	-1,6	-0,1	-1,3	-1,7
Kent	-4,6	-3,3	-8,8	-8,3	4,8	-6,7	9,0	-14,9
Madawaska	-0,2	4,3	-9,1	1,0	-1,7	5,5	-1,2	0,3
Northumberland	0,1	3,3	-6,3	4,2	6,6	1,2	-4,2	-8,3
Queens	2,3	2,8	-2,5	5,9	9,1	14,0	5,1	-12,9
Restigouche	-4,7	-2,1	-10,9	-1,5	-5,7	-7,5	-3,2	-2,8
Victoria	-1,7	-1,5	-0,3	0,5	2,9	-9,8	-0,5	-7,9

Tableau 7.2								
Taux net du solde migratoire infraprovincial des comtés ruraux par groupe d'âge 2005-2006								
Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Carleton	0,9	3,6	-0,2	-6,6	6,1	-1,4	0,3	2,1
Charlotte	-1,4	3,0	-12,4	-6,0	0,9	1,6	3,9	-3,0
Gloucester	-3,8	-0,8	-16,9	-6,9	-1,4	-1,4	-0,3	-2,6
Kent	-6,4	-4,3	-20,1	-25,2	2,9	-3,4	6,4	-8,7
Madawaska	-3,8	-6,1	-8,5	1,4	-6,0	-1,9	-1,3	-3,7
Northumberland	-4,1	-3,1	-18,0	-11,1	1,4	-0,1	-1,4	-0,3
Queens	-2,8	-4,3	-28,4	20,8	-25,1	4,3	13,7	-4,3
Restigouche	-5,3	-0,4	-25,3	-14,5	2,2	-2,6	-0,6	-2,3
Victoria	2,7	11,1	-10,0	20,6	-5,3	1,4	-2,0	3,2

Les taux interprovinciaux ont donné des résultats différents (voir tableaux 8.1 et 8.2). Les taux ont progressé dans presque tous les comtés ruraux. Néanmoins, ces taux sont, pour la plupart, demeurés négatifs.

Ces taux négatifs prenaient habituellement origine chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans, et dans une moindre mesure chez les personnes âgées entre 25 et 34 ans. Des taux négatifs étaient plus courants chez ces dernières personnes en 2005-2006.

Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Carleton	-2,3	-1,0	-12,4	0,7	0,0	-0,5	0,0	0,0
Charlotte	-0,6	1,7	-14,8	2,8	1,8	-0,4	3,0	4,2
Gloucester	-6,6	-4,5	-20,2	-8,3	-5,0	0,6	3,4	1,7
Kent	1,9	5,3	-5,6	2,6	1,3	4,6	4,1	2,3
Madawaska	-3,5	-2,3	-12,9	-5,9	-4,0	0,0	3,4	5,5
Northumberland	3,0	4,8	0,0	6,9	4,3	0,2	2,1	-0,3
Queens	-0,4	-0,8	-6,5	-0,5	1,1	7,0	0,7	-0,5
Restigouche	-7,5	-2,9	-23,8	-9,0	-5,9	-2,6	1,2	-0,5
Victoria	-2,7	0,9	-12,3	-3,2	-1,8	4,3	1,1	-4,3

Comté	Total	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Carleton	-8,3	-8,7	-25,4	-13,2	-6,1	-3,7	0,0	-0,3
Charlotte	-2,1	3,8	-9,9	-2,4	-6,1	0,9	1,5	-3,5
Gloucester	-6,3	-4,6	-31,0	-9,8	-3,1	-1,0	0,4	-1,2
Kent	0,3	1,9	-10,9	4,3	1,3	2,1	2,0	1,0
Madawaska	-8,7	-13,0	-27,1	-15,3	-10,0	-2,6	1,1	2,5
Northumberland	-5,4	-4,6	-27,6	-6,5	-2,8	1,3	2,3	-2,5
Queens	0,7	1,2	-7,3	-9,6	0,7	3,2	5,1	4,8
Restigouche	-7,5	-7,5	-33,1	-15,7	-4,4	-1,6	0,6	2,1
Victoria	-5,0	-1,1	-20,4	-10,7	-4,7	-1,7	2,0	0,0

3. Répercussions et conséquences pour le marché du travail

À la lumière de l'examen de toutes ces données sur la migration, il ressort que des divergences prévalaient entre les régions de la province. Les répercussions sur le marché du travail risquent d'agrandir le fossé qui sépare les régions urbaines des régions rurales.

Il est d'ores et déjà admis que la baisse de la natalité a entraîné des baisses de population dans la province. Le nombre de jeunes, qui constitue la relève pour les baby-boomers qui prendront leur retraite en nombre grandissant dans les prochaines années, est en déclin un peu partout.

La migration négative, qui est monnaie courante dans les régions rurales de la province, risque d'exacerber encore plus ce phénomène. La situation du côté des jeunes en particulier est très préoccupante. Un phénomène nouveau semble se pointer à l'horizon pour ces régions puisque de plus en plus de personnes âgées entre 25 et 34 ans quittent les régions rurales au profit des régions urbaines ou d'autres provinces. La question est à

savoir d'où viendra la relève. Les pénuries de travailleurs, qui pourront en découler, peuvent faire en sorte d'amplifier les difficultés et ces régions risquent alors d'entrer dans une sorte de cercle vicieux.

Il est vrai que les régions plus urbaines s'en tirent un peu mieux, quoiqu'il soit primordial de s'attarder au fait que la migration interprovinciale, chez les jeunes en particulier, pourrait avoir aussi des effets pervers sur le marché du travail de ces régions à plus long terme. Tant que le bassin de population des régions rurales demeurera une source pour la relève, ces régions s'en sortiront relativement mieux. Toutefois, s'il fallait que cette source de population en vienne à se tarir, à cause de la migration interprovinciale, cela pourrait entraîner des conséquences fâcheuses pour ces régions aussi.

Conclusion

Le nombre d'emplois a été en croissance et la proportion de personnes occupant un emploi n'a jamais été aussi élevée. Cela a été causé en grande partie par la croissance enregistrée par les femmes.

Le taux de chômage a atteint un plancher record et le nombre de chômeurs a fortement diminué. Cela a eu pour conséquence de réduire le nombre de candidats potentiels pour les emplois devenus vacants. La baisse de la population de jeunes, jumelée à la croissance du nombre de personnes à l'aube de la retraite, fera en sorte que le marché du travail aura de plus en plus de défis pour combler les emplois. Sans compter le fait que les candidats disponibles n'ont pas toujours les compétences nécessaires.

On a remarqué que l'emploi à temps partiel demeurait assez stable et que la majorité des personnes occupant ce type d'emploi le faisait volontairement. Les heures travaillées n'ont pas bougées non plus au cours des dernières années. Aussi, l'emploi temporaire a été en légère régression.

La population des régions urbaines a augmenté, alors que celle des régions rurales a diminué. Les régions urbaines ont montré les plus fortes hausses d'emploi, quoique les régions rurales aient aussi enregistré des hausses, malgré la baisse de leur population. Le marché du travail des régions urbaines était toujours plus vigoureux que celui des régions rurales.

La migration infraprovinciale a été négative pour les régions plus rurales de la province. Pendant ce temps, la plupart des régions urbaines bénéficiaient de l'afflux des populations en provenance de ces régions rurales. Les jeunes des régions rurales étaient les plus susceptibles de partir.

Par ailleurs, la migration interprovinciale était négative pour toutes les régions. Les jeunes continuaient à représenter la plus grande part des sortants des régions.

Ces phénomènes migratoires ont des répercussions sur le marché du travail. Les pénuries de travailleurs sont de plus en plus monnaie courante dans la province. Les pertes de population dans les régions rurales ont eu un impact certain. Les régions urbaines ont aussi subi des pertes au profit des autres provinces. Les jeunes âgés entre 15 et 24 ans constituent la relève pour les travailleurs approchant l'âge de la retraite. Ils sont aussi ceux qui ont enregistré les plus forts soldes migratoires négatifs dans les régions rurales, que ce soit au niveau infraprovincial ou interprovincial, et dans les régions urbaines, au niveau interprovincial. La perte de population chez les personnes âgées entre 25 à 34 ans dans les régions rurales est un aspect qui pourrait s'ajouter aux défis des prochaines années.

Bibliographie

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Du travail à revendre au Nouveau-Brunswick, les postes vacants à long terme posent un défi majeur aux PME, avril 2006.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, Ministère de l'enseignement postsecondaire, formation et travail et Service Canada, Liste des professions vulnérables, 2007.

Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, La migration des jeunes au Québec, Rapport d'un sondage 2004-2005 auprès des jeunes du Québec, mars 2006.

Ressources humaines et développement social Canada, extraction de données trimestrielles sur les prestataires d'assurance-emploi à partir des fichiers électroniques.

Service Canada, Région du Nouveau-Brunswick, Les moyennes annuelles du marché du travail, Mars 2008.

Service Canada, Région du Nouveau-Brunswick, Le Nouveau-Brunswick en revue, Le marché du travail des travailleurs âgés de 55 à 64 ans, Été – Automne 2006.

Statistique Canada, Revue chronologique de la population active 2007, 71F0004XCB.

Statistique Canada, Compendium des estimations démographiques 2006, 91-213-SCB.

Statistique Canada, Recensement de 2006.

The Conference Board of Canada, Age and Opportunity: Plan Strategically to Get the Most Out of a Maturing Workforce, Executiveaction Series, No.187, April 2006.